

AMENDEMENT ORGANIQUE NPK / NF U44-051
Utilisable en Agriculture Biologique conformément au R-CE N°834/2007



FUMIER DE MOUTON

**HUMUS
RÉGÉNÉRÉ**

**ACTIVATION
BIOLOGIQUE
DU SOL**

**AMÉLIORE
LA STRUCTURE**

**OPTIMISE
LA RÉTENTION
EN EAU DU SOL**



**GRANULATION
À FROID
+
PARTICULES
CALBRÉES**

MADE IN FRANCE 

I DOSAGES GARANTIS SUR BRUT

Azote (N) total	1,6 %
Azote (N) organique	1,4 %
Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total	1 %
Oxyde de Potassium (K₂O) total	1 %
Oxyde de Magnésium (MgO) total	1 %
Taux de matière sèche	82 %
Taux Matière Organique	50 %

C/N = 16

Granulé

Sacs de 25 kg/palette de 1350 kg, maxi-sacs de 500 kg.

Dose d'apport et application : Fumure de fond 2 à 40 t/ha - Entretien 0,8 à 10 t/ha.

Demandez conseil à votre technicien.

I CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES

Matières premières sélectionnées

Fumier de mouton, tourteaux et pulpes de fruits compostés.

C/N = 16

Bonne stabilité

Garantie d'action Sol/Plante

- Régénère l'humus et le complexe argilo-humique : réservoirs nutritifs du sol.
- Améliore la structure et la rétention d'eau.
- Stimule l'activité microbienne du sol.
- Augmente la disponibilité du phosphore et des oligo-éléments.
- Libère progressivement l'azote organique d'origine végétale.
- Favorise l'équilibre sanitaire des cultures.

I AVANTAGES FRAYSSINET

Entreprise française depuis 1870. N°1 de la fertilisation organique des sols et de la stimulation naturelle des plantes. Certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001. 1^{ère} entreprise dans son métier, évaluée « Exemple » pour sa démarche de responsabilité sociétale ISO 26000 « VIAE ETHICAE » (les voies de l'éthique) par l'AFAQ-AFNOR. Outil de production unique en Europe. Agrément compostage HACCP R-CE 1069/2009. Centre de Recherche avec laboratoire intégré. Traçabilité totale par identification des lots et échantillonnage. Expert en programmes environnementaux adaptés et performants.

Distribué par